

Gazette institutionnelle de l'April

#4

Bonjour,

Cette première gazette de l'année 2026 arrive un peu plus tard que prévu.

Pour cause, nous étions dans l'attente de la fin de la procédure parlementaire sur le projet de loi de finances pour 2026, qui n'est arrivée à son terme qu'en ce début février.

Ce n'est pas l'objet de l'April d'exprimer un avis sur ce texte ou sur la procédure choisie, mais nous attendions son adoption pour, enfin, acter le rétablissement de l'« auto-attestation » pour les éditeurs de logiciels de caisse. Une mesure salutaire pour la pérennité des logiciels libres concernés et l'aboutissement d'une année de mobilisation.

La fin 2025, et le début de 2026, nous aurons aussi amené à rejoindre l'appel d'Halte à l'Obsolescence Programmée à passer au logiciel libre, conduire une campagne de soutien, analyser un rapport de la Cour des comptes sur la souveraineté numérique, recevoir le prix spécial du jury des « Acteurs du libre » ou encore à relancer l'initiative du Pacte du Logiciel Libre pour les élections municipales et communautaires 2026.

À n'en pas douter, l'année 2026 sera, elle aussi, riche en actions, ne serait-ce que parce qu'elle marquera les 30 ans de l'April !

Au programme de ce numéro :

10 minutes pour résumer l'activité de l'April en 2025

Rétablissement de l'« auto-attestation » pour les logiciels de caisse

Campagne du Pacte du logiciel libre pour les municipales 2026

La Cour des comptes appelle à des orientations claires et ambitieuses en matière de souveraineté numérique

Consultation de la Commission européenne

Tribune « Comment s'émanciper des GAFAM ? »

20 organisations appellent à passer au logiciel libre

Label Territoire Numérique Libre 2025

Grenoble et Lyon étaient les invitées de *Libre à vous !*

Libre à vous ! reçoit le prix spécial du jury des « Acteurs du libre »

Campagne de soutien

AG 2026 et matinée de conférences éclair

Libre en Fête 2026

La revue de presse

Faire connaître l'April

10 minutes pour résumer l'activité de l'April en 2025 et poursuivre la dynamique

Comme tous les débuts d'année, nous proposons un récapitulatif de quelques actions réalisées au cours de l'année passée. Si jamais vous l'aviez manqué, le voici :

Résumé des actions de l'April en 2025

Rétablissement de l'« auto-attestation » pour les logiciels de caisse, l'aboutissement d'une année de mobilisation

Avec l'adoption du projet de loi de finances pour 2026, les éditeurs de logiciels de caisse ont retrouvé la faculté d'attester eux-mêmes de la conformité de leur solution, un an après que la certification avait été rendue obligatoire. Même s'il est regrettable que de nombreux acteurs économiques du Libre aient dû se lancer dans une fastidieuse et coûteuse procédure de certification ou bien envisager des modifications profondes de leur modèle, il s'agit d'une mesure salutaire pour la pérennité des logiciels libres de caisse.

Sans l'engagement de l'ensemble des membres des écosystèmes des logiciels libres de caisse, ce résultat n'aurait sans doute pas été possible.

L'April restera vigilante pour que l'« auto-attestation » ne soit pas à nouveau remise en cause sans étude d'impact

Lire le communiqué de l'April

Campagne du Pacte du Logiciel Libre pour les élections municipales et communautaires de 2026

À l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, l'April propose aux personnes candidates de signer le Pacte du Logiciel Libre afin de marquer leur engagement, si elles sont élues, à promouvoir et défendre une priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts au sein de leurs collectivités.

Le pacte du Logiciel Libre est une initiative de l'April qui remonte à l'élection présidentielle de 2007. À l'occasion des élections locales à venir, le Pacte a évolué pour être plus représentatif des enjeux. Il est construit autour de trois objectifs : donner la priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts ; défendre et promouvoir une informatique émancipatrice ; contribuer à la pérennité des logiciels libres utilisés. L'April propose également une liste d'exemples d'actions concrètes que les collectivités peuvent mettre en place dans la poursuite de ces objectifs.

[Lire l'actu de lancement du pacte 2026](#)

La Cour des comptes appelle à des orientations claires et ambitieuses en matière de souveraineté numérique

Le 31 octobre 2025, la Cour des comptes a publié un rapport sur la souveraineté des systèmes d'information civils de l'État. Elle y évoque notamment l'aspect logiciel de la « souveraineté numérique », et semble considérer le logiciel libre comme un des leviers essentiels pour une stratégie cohérente d'autonomie et de maîtrise technologique. Elle insiste en particulier sur le cas de la bureautique et de la messagerie. Au cœur de ce rapport, il ressort – comme souvent – la nécessité de la mise en place d'une stratégie politique interministérielle sur la souveraineté numérique. Un document intéressant qui s'inscrit dans la continuité des prises de position, favorables au logiciel libre, de la Cour des comptes.

[Lire notre analyse](#)

Consultation de la Commission européenne sur les « la stratégie européenne pour un écosystème numérique ouvert »

La Commission européenne a lancé un appel à commentaire sur « la stratégie européenne pour un écosystème numérique ouvert », du 6 janvier au 3 février. De nombreuses réponses sont consultables, dont celle de l'[April](#) ou du [CNLL](#) (l'Union des entreprises du logiciel libre et du numérique ouvert).

[La page de la consultation](#)

Tribune « Comment s'émanciper des GAFAM ? »

Magali Garnero, présidente de l'April, a publié le 14 janvier 2026 dans L'Humanité une tribune sur la thématique « Comment s'émanciper des GAFAM ? »

[Lire la tribune](#)

20 organisations appellent à passer au logiciel libre

Le 4 décembre 2025, à l'initiative de l'association HOP (Halte à l'obsolescence programmée) 20 organisations, dont l'April, lancent un appel à passer au logiciel libre, publié dans le média Bon Pote. Les signataires appellent administrations, entreprises et personnes individuelles à passer au logiciel libre.

[Lire l'appel](#)

37 collectivités récompensées par le jury du label Territoire Numérique Libre 2025

En 2025 les conditions de candidatures ont évolué. Le « Label » est désormais attribué sur trois niveaux : Bronze, Argent et Or. Un « Badge » est, quant à lui, attribué sur complétion d'un formulaire simplifié de 10 questions. L'objectif étant de permettre aux collectivités, de manière simple, de signaler que le territoire est engagé envers les logiciels libres.

L'April, membre du jury du label, félicite l'ensemble des collectivités récompensées. Elle salue en particulier les communes de Boé et d'Echirolles, ainsi que le Syndicat Morbihan Énergies pour leur obtention d'un label Or, témoignant de leur haut niveau d'engagement en faveur du logiciel libre, ainsi que les lauréates des prix mentions spéciales.

[Plus d'informations sur les résultats](#)

Grenoble et Lyon étaient les invitées de *Libre à vous !*

Nous avons reçu dans le cadre de notre émission de radio *Libre à vous !*, le 2 décembre 2025, les élus aux numériques de Grenoble et de Lyon. L'occasion d'en apprendre plus, entre autre, sur le « Kit logiciel libre » de la première et sur les projets de bureautiques libres de la seconde.

[Retrouver le podcast et la transcription de l'échange](#)

L'émission de l'April *Libre à vous !* reçoit le prix spécial du jury des « Acteurs du libre »

L'April a eu la fierté de recevoir, pour son émission de radio *Libre à vous !*, le prix spécial du jury des « Acteurs du libre », le mercredi 10 décembre 2025 dans le cadre du salon Open Source Experience.

[Lire notre communiqué](#)

Notre émission est diffusée sur les ondes de la radio Cause Commune, radio qui, quant à elle, a fait l'objet d'un reportage – plutôt élogieux – de la part de France 3 Île-de-France. On y retrouve d'ailleurs Julie Chaumard, membre du CA de l'April.

[Voir le reportage](#)

Campagne de soutien du Lama déchaîné

La campagne d'appel à soutien du « Lama déchaîné » a pris fin en même temps que l'année 2025. Nous estimons avoir reçu environ 22 000 euros, soit 73% de la somme espérée, cela nous aidera à poursuivre la lutte les années qui viennent. Nous remercions de tout cœur chacune des personnes qui soutiennent l'April.

[Le site de la campagne](#)

AG 2026 et matinée de conférences éclairs

La prochaine assemblée générale de l'April aura lieu samedi 28 mars 2026, apres-midi, dans l'amphi Durand de la Faculté des Sciences et Ingénierie, 4, place Jussieu 75005 Paris avec diffusion vidéo. L'AG est réservée aux membres de l'April. Le matin, de 10 h à 12 h, aura lieu un temps de conférences éclairs ouvert à toute personne, membre ou pas de l'April. Il est possible de soumettre des propositions jusqu'au dimanche 15 mars.

[Pour plus d'informations](#)

Libre en Fête 2026 : appel à participation

La campagne de mobilisation pour la 25e édition de Libre en Fête est lancée ! Pour accompagner l'arrivée du printemps, toutes les organisations ayant à cœur la promotion du logiciel libre et de la culture libre sont invitées à proposer des événements de découverte partout en France autour du 20 mars, dans une dynamique conviviale et festive. L'édition 2026 du Libre en Fête aura lieu du samedi 7 mars au dimanche 12 avril.

[Pour plus d'informations](#)

La revue de presse

La revue de presse fait partie du travail de veille mené par l'April dans le cadre de son action de défense et de promotion du logiciel libre. Les positions exposées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne rejoignent pas forcément celles de l'April.

Nous vous proposons ci-après une sélection d'articles :

- › [La France, premier pays à investir dans Matrix, le protocole libre sur lequel repose sa messagerie sécurisée](#), Alexandre Boero, Clubic.com, le 21 octobre 2025
- › [Alternatives open source: la Commission européenne va créer un consortium pour les communs numériques](#), Thierry Noisette, ZDNet.fr, le 31 octobre 2025
- › [Les acteurs publics accélèrent leur quête d'indépendance numérique](#), Catherine Moal, Les Echos, le 5 novembre 2025
- › [Interview Nextcloud - 1ère partie - GAIA-X est mort, vive EuroStack](#), Guillaume Belfiore, Clubic.com, le 16 novembre 2025
- › [Eugen Rochko cède les rênes de Mastodon, qui consolide sa gouvernance](#), Alexandre Laurent , Next.ink, le 20 novembre 2025
- › [La Dinum davantage impliquée dans les achats IT de l'Etat](#), Reynald Fléchaux, Le Monde Informatique, le 19 janvier 2026
- › [“Si nous voulons des logiciels libres, nous devons les payer” - Interview CryptPad](#), Guillaume Belfiore, Clubic.com, le 25 janvier 2026

Faire connaître l'April

L'April mène un important travail de promotion et de défense du logiciel libre, grâce à l'action de ses bénévoles et de son équipe salariée. Elle a fait le choix d'un financement basé sur la cotisation de ses membres et sur les dons afin de garantir son indépendance.

Faites connaître l'April auprès de vos équipes, auprès d'autres entreprises, associations, collectivités ou partenaires. Et encouragez-les à nous soutenir.

Nous ne vous proposons pas de message type, car il est plus efficace de relayer avec vos propres mots expliquant l'importance de notre association.

Pour suivre nos actions au quotidien :

- › [inscription à liste-infos@](mailto:inscription@liste-infos@) (via l'espace membre). Cette liste est dédiée à la diffusion d'informations en rapport avec le logiciel libre ou les activités de l'April, trafic limité à quelques courriels par semaine
- › [le flux RSS de notre site web](#)
- › [Notre compte Mastodon](#). Vous pouvez vous créer un compte Mastodon [sur notre instance Chapril](#)

Contact

- › L'ensemble de l'équipe : bonjour@april.org
- › Étienne Gonnu, chargé de mission affaires publiques pour l'April : egonnu@april.org

Document sous Licence Art Libre version 1.3 ou ultérieure, CC BY-SA version 2.0 ou ultérieure et GNU FDL version 1.3 ou ultérieure.